

**Chammas & Marcheteau conseille Bpifrance
dans la levée de fonds de 6 millions d'euros de TEMO (Industrie nautique)**

Chammas & Marcheteau a conseillé le fonds Ecotechnologies 2, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre des actions de France 2030, dans la levée de fonds de 6 millions d'euros en Série A de TEMO, menée de concert avec le fonds américain At One Ventures, aux côtés de *business angels*.

Créée en 2018, TEMO est une marque française innovante de moteurs électriques de bateau.

Ce financement va permettre à la société de développer sa gamme de solutions de propulsion électriques et décarboner le secteur de la navigation de plaisance. Les fonds levés doivent également permettre au motoriste d'accélérer sa présence à l'international en particulier aux Etats-Unis.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Stéphanie Bréjaud** (associé), **Jeanne Cormerais** et **Vincent Lopez** (avocats).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social.